



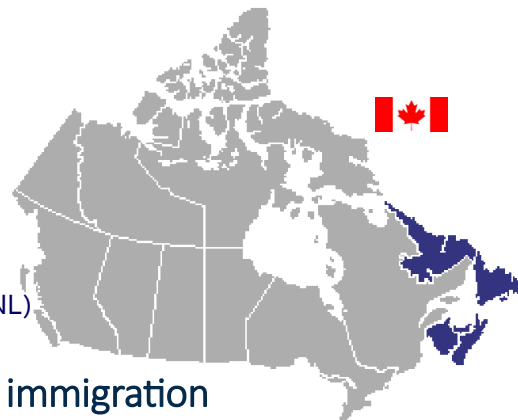
L'Observatoire d'information économique
pour la coopération régionale entre
le **Canada atlantique** et **Saint-Pierre et Miquelon, France**

Vers de nouveaux horizons : immigration et main d'œuvre qualifiée



Canada atlantique (p.1-4)

Saint-Pierre et Miquelon / France (p. 5-8)



Vers de nouveaux horizons : main d'œuvre qualifiée et immigration

Dans ce numéro :

Programmes des candidates des provinces	2
Programmes des candidats des provinces (suite)	3
Emplois et besoins de main-d'œuvre	3-4

Stratégie de croissance pour l'Atlantique

Afin d'instaurer une prospérité économique stable et durable au Canada atlantique, les gouvernements fédéral et provinciaux conjuguent leurs efforts, notamment en cherchant à attirer les nouveaux arrivants dans les provinces atlantiques et en espérant les voir s'y installer. Un comité de direction chargé de développer la **Stratégie de croissance pour l'Atlantique** a été constitué des premiers ministres des quatre provinces atlantiques ainsi que de cinq ministres fédéraux; ils travailleront en commun pour mettre en place une démarche collaborative et proposer des mesures favorables dans le but de stimuler le développement économique de la région. Selon l'échéancier établi, les activités du comité se dérouleront du 4 juin 2016 à juin 2018.

La **Stratégie de croissance pour l'Atlantique** repose sur un plan d'action comportant cinq volets prioritaires : Main-d'œuvre qualifiée et immigration, Innovation, Croissance propre et changements climatiques, Commerce et investissement ainsi qu'Infrastructure. S'inscrivant dans la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, un nouveau projet pilote triennal en matière d'immigration est également mis en œuvre afin de répondre aux besoins permanents du marché de l'emploi en associant les demandes des employeurs locaux avec les compétences des travailleurs qualifiés immigrants. Détails sur les domaines d'action et sur le comité de direction : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/ags-sca/fra/> ; <http://www.acoa-apeca.gc.ca/ags-sca/Eng/atlantic-growth.html>

IMMIGRATION—ENTRÉE EXPRESS Nouveau système de gestion des demandes d'immigration au Canada mis en place en janvier 2015 par Citoyenneté et Immigration Canada. Il permet de sélectionner des travailleurs étrangers qualifiés qui pourront profiter d'un service de Jumelage-emploi du **Guichet-Emplois**. (Guichet-Emploi, voir p. 4) <http://www.cic.gc.ca/>

Projet pilote en matière d'immigration au Canada atlantique

Devant être mis en place dès janvier 2017, le projet pilote en matière d'immigration au Canada atlantique a pour objectif de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans la région. Lors de la première année, 2000 immigrants devraient être accueillis, soutenus et encouragés à demeurer dans les provinces atlantiques.

Principaux axes du projet pilote :

- * Coordination accrue des principaux acteurs (gouvernements, entreprises, établissements d'enseignement, collectivités)
- * Mobilisation accrue des employeurs (encadrement et soutien des immigrants et de leurs familles : langue, transport, logement, certification professionnelle)
- * Flexibilité accrue (secteurs prioritaires, besoins particuliers)
- * Rapidité et désignation de candidats (dépassement des quotas de candidats désignés)
- * Mesure et rapports solides (suivis et rapports trimestriels)

Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) <http://ci.gc.ca/>

Cadre réglementaire sur les services, procédures, formalités en matière d'immigration

Législation

- Loi sur la citoyenneté
- Loi sur les frais d'utilisation
- Loi sur les fonds renouvelables
- Loi sur la gestion des finances publiques
- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
- Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
- Loi sur le multiculturalisme canadien

Règlements

- Citoyenneté, Règlement sur la
- Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés

Programmes des candidats des provinces

Le **Programme des candidats des provinces (PCP)** reconnaît aux provinces signataires la capacité de sélectionner des individus en tant que résidents permanents susceptibles de participer au développement économique de leur région et de combler des besoins particuliers en matière de main-d'œuvre. De ce fait, ils peuvent aussi bénéficier du nouveau système fédéral **Entrée express**.



IMMIGRATION—ENTENTES ET ACCORDS FÉDÉRAUX—PROVINCIAUX / TERRITORIAUX

Dans le système politique canadien, l'immigration relève à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, d'où l'existence des ententes ou des accords fédéral-provinces en vue d'une gestion efficace des politiques et des programmes en matière d'immigration.

Accord ou entente	Date de signature	Date d'expiration
Accord Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur l'immigration (Annexe A : Candidats de la province)	31 juillet 2016	1 ^{er} août 2021
Accord de collaboration Canada-Île-du-Prince-Édouard sur l'immigration (Annexe A : Candidats de la province)	13 juin 2008	Indéterminée
Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur l'immigration (Annexe A : Candidats de la province; Annexe B : Travailleurs étrangers temporaires)	19 septembre 2007	Indéterminée
Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les candidats de la province	28 janvier 2005	Indéterminée

RÉSIDENTS PERMANENTS ADMIS EN 2015

Immigration économique (www.cic.gc.ca)

Catégorie d'immigration	ÎPÉ	NB	NE	TNL	Canada
Travailleurs qualifiés (fédéral)	39	116	835	107	48 744
Catégorie de l'expérience canadienne	7	71	180	25	20 059
Aides familiaux	3	78	65	17	27 225
Gens d'affaires (fédéral)	4	0	7	0	974
Programme des candidats des provinces	953	1 765	1 394	533	44 533
Programme créés en vertu d'instructions ministérielles	0	0	4	0	62
Total – Immigration économique	1 006	2 030	2 485	682	170 384
Tot. Résidents permanents (toutes catégories)	1 190 0.4%	2 578 0.9%	3 403 1.3%	1 122 0.4%	271 845 100%

ÉVÉNEMENTS

Sessions d'information sur l'Immigration au Canada

www.destination-canada-forum-emploi.ca/

► **16 février 2017**, Webdiffusion
Session Vivre et travailler au Canada

► **22 février 2017**, Webconférence
Comprendre les programmes d'immigration du Canada

► **22 et 23 février 2017**

Le **Salon virtuel de l'emploi** est présenté par le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) en partenariat avec Recrutement et Mobilité Internationale, Inc. Informations en ligne données par des agents d'immigration concernant, par exemple, les permis de travail et le système Entrée express, les procédures d'immigration permanentes et temporaire. Échanges avec des employeurs canadiens et occasions de se familiariser avec différents programme et services offerts par les organismes membres du RDÉE et destinés aux nouveaux arrivants francophones au Canada, en dehors du Québec. [À partir de 15 h \(heure de Paris\), en ligne](#)

► **27 février 2017**, Webconférence
Mon Entrée Express pour m'installer au Canada

► **3 mars 2017**, Session d'information
Travailler au Canada dans l'économie numérique à Paris.

► **3 mars 2017**, Webdiffusion
Travailler au Canada dans l'économie numérique

► **10 mars 2017**, Salon *S'expatrier, Mode d'emploi*. Participation de l'Ambassade du Canada en France au salon qui a lieu à Paris.

Programme des candidats des provinces (suite)

Île-du-Prince-Édouard

PROVINCIAL NOMINEE PROGRAM (PNP).

www.immigratePEI.ca

www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/immigration

Le PNP peut soumettre la candidature des personnes qu'il désire accueillir ; il est d'ailleurs le maître d'œuvre de la majorité des arrivées d'immigrants internationaux dans la province. À partir des priorités de la province, le programme évalue les candidatures selon les catégories Travail et Entreprises, et établit le profil des candidats travailleurs ou entrepreneurs.

Immigration pour les travailleurs :

- ⇒ Entrée Express Î.-P.-É.
- ⇒ Travailleurs qualifiés étrangers
- ⇒ Diplômes internationaux
- ⇒ Travailleurs qualifiés à l'Î.-P.-É.
- ⇒ Travailleurs essentiels

ORGANISMES D'ACCUEIL

- * La Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (CIFÎPÉ). www.cifipe.ca/fr/
- * Prince Edward Island Association for Newcomers to Canada. www.peianc.com/

Nouveau-Brunswick

IMMIGRER ET S'ÉTABLIR AU NOUVEAU-BRUNSWICK

<http://www.bienvenueb.ca/content/wel-bien/fr.html>

<http://welcomenb.ca/content/wel-bien/fr/Travailler.html>

Le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB) résulte d'une entente avec le gouvernement fédéral visant à assurer une main-d'œuvre qualifiée pour occuper des emplois dans divers secteurs économiques pour lesquels une pénurie de travailleurs est constatée. À partir de critères de sélection, la priorité sera accordée aux candidats ayant le plus de chance de s'établir économiquement dans la province.

Catégories du PCNB :

- ⇒ Catégorie affaires
- ⇒ Travailleur qualifié avec soutien d'un employeur
- ⇒ Travailleur qualifié avec soutien familial
- ⇒ Entrée express : volet marché du travail (EEVMT)

ORGANISMES D'ACCUEIL

- * Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB). www.immigrationacadie.ca/
- * New Brunswick Multicultural Council. www.nb-mc.ca/

Nouvelle-Écosse

IMMIGRATION NOUVELLE-ÉCOSSE

<http://novascotiainmigration.com/>

<http://novascotiainmigration.com/francais/>

Le processus d'immigration et les catégories de demandes pour l'immigration dans la province :

- ⇒ Demande de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express
- ⇒ Expérience de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express
- ⇒ Volet Travailleurs qualifiés
- ⇒ Volet Diplômé étranger et nouvel entrepreneur

ORGANISMES D'ACCUEIL

- * Réseau en immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ).
- * www.immigrationfrancophonene.ca/reseau-en-immigration-francophone/
- * Immigrant Services Association of Nova Scotia.
- * www.isans.ca/

Terre-Neuve-et-Labrador

BUREAU DE L'IMMIGRATION ET DU MULTICULTURALISME

Administration du Programme de nomination provincial; sensibilisation par rapport à l'immigration et au multiculturalisme; promotion de TNL comme destination de choix pour les immigrants potentiels; améliorer les services de soutien à l'installation et soutenir les communautés accueillantes

<http://www.nlimmigration.ca/fr/> ; <http://www.nlpnp.ca/>

Le Newfoundland and Labrador Provincial Nominee Program (NLPNP) prévoit trois catégories ou volets pour les candidats à l'immigration :

- ⇒ Entrée express Travailleurs qualifiés
- ⇒ Travailleurs qualifiés
- ⇒ Diplômés internationaux

ORGANISMES D'ACCUEIL

- * Réseau en immigration francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (RIFTNL).
- * www.peianc.com/content/lang/en/page/language_linc
- * Association for New Canadians / www.ancnl.ca/

Emploi—main-d'œuvre qualifiée

Enquête sur les postes vacants et les salaires, deuxième trimestre de 2016

Tendances du marché du travail.

<https://www.guichetemplois.gc.ca/>

Le nombre de postes vacants a diminué au deuxième trimestre de 2016, comparativement aux chiffres qui avaient été obtenus au deuxième trimestre de 2015, dans trois des quatre provinces atlantiques. La baisse la plus prononcée a été observée au Nouveau-Brunswick, tandis qu'une légère hausse du nombre de postes vacants a été relevée à l'Île-du-Prince-Édouard.

Secteurs industriels dynamiques

Liste des principaux secteurs d'activité dans lesquels sont rapportés des **postes vacants** au deuxième trimestre de 2016 (dans l'ensemble des provinces et territoires canadiens)

- * Services d'hébergement et de restauration
- * Services administratifs et de soutien
- * Services professionnels, scientifiques et techniques
- * Commerce de détail
- * Construction
- * Soins de santé et assistance sociale
- * Fabrication
- * Commerce de gros
- * Transport et entreposage
- * Service d'enseignement

Guichet-Emplois

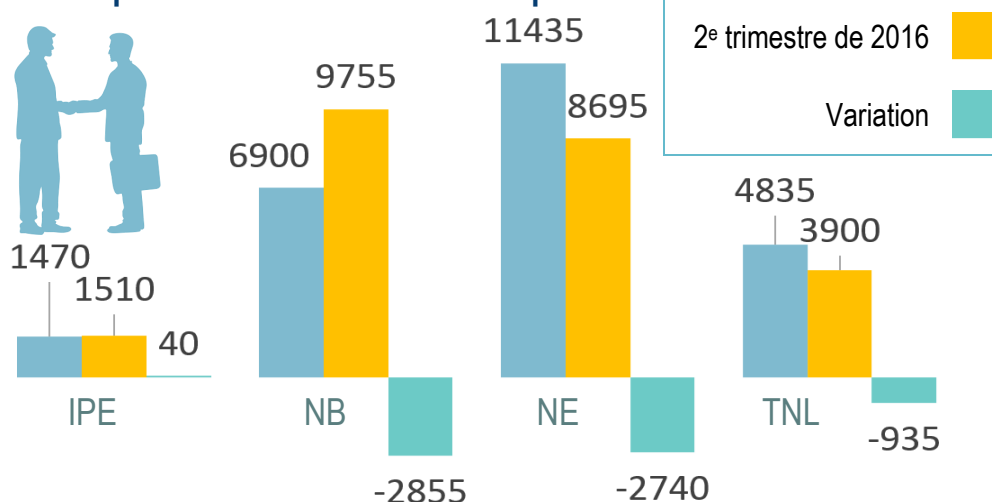
<http://www.guichetemplois.gc.ca/>

► Explorer les possibilités de carrière dans une ville de son choix à travers le Canada (informations concernant les fonctions principales de l'emploi, le salaire, les compétences requises, la formation linguistique et les perspectives d'emploi).

► Pour repérer les emplois les plus en demande par province ou territoire

https://www.guichetemplois.gc.ca/emplois_populaires-fra.do

Nombre de postes vacants dans les provinces du Canada atlantique



Croissance (industries)

Industries étroitement liées aux secteurs suivants:

- ◆ Services professionnels et techniques
- ◆ Soins de la santé
- ◆ Fabrication de produits en bois,
- ◆ Fabrication de produits métalliques
- ◆ Fabrication de machines
- ◆ Matériels de transport autre qu'automobile.

Pénurie de main d'œuvre (secteurs)

- ◆ Santé
- ◆ Sciences naturelles et appliquées
- ◆ Métiers
- ◆ Transport
- ◆ Machinerie

Secteurs requérant de la main-d'œuvre hautement qualifiée, ayant suivi des études collégiales, universitaires ou relevant des professions de la gestion

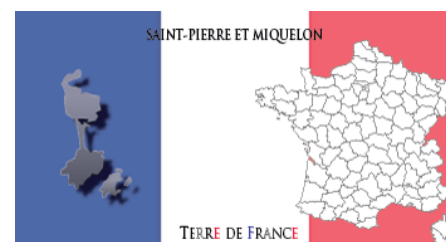
	Taux de chômage (nov. 2016)	Nombre d'emplois (nov. 2016)	Gains hebdomadaires moyens (oct. 2016)
IPE	10,8 %	71 500	827,29 \$
NB	8,7 %	354 300	881,29 \$
NE	8,0 %	448 000	852,44 \$
TNL	14,3 %	228 700	1 022,08 \$
CAN	6,8 %	18 171 300	953,88 \$

Observatoire d'information économique

Intell-Echo

Bulletin d'information thématique
Vol. 4, no 2, février 2017
ISSN 2292-518X

Saint-Pierre
Miquelon
France métro-
politaine



Dans ce numéro:

Venir travailler en France

5

Qualifications et reconnaissances

6

Créer une entreprise

7

Aide au recrutement

8



Venir vivre en France

Préparer votre arrivée en France

Le livret « Venir vivre en France » recense l'ensemble des informations utiles pour préparer sa venue en France (valeurs et principes de la société française, démarches administratives, installation, recherche d'emploi, coût de la vie...)

Disponible en plusieurs langues à l'adresse suivante :

www.ofii.fr/tests_197/livret_venir_en_france_avec_les_langues_disponibles_1364.html?preview=oui

Venir travailler en France

Les consulats comme première démarche



La visite des consulats français présents sur le territoire canadien sera la première démarche dans une optique de venir s'installer en France. Il existe plusieurs types d'immigration et autant de modalités pour y parvenir. Toutes les modalités : www.ofii.fr

Dans le cadre d'un départ pour travailler en France, un examen médical devra être fait et la preuve d'une promesse d'embauche d'une entreprise française devra être fournie, pour faciliter votre démarche.

Deux principaux types de visa long séjour pour venir vivre et travailler en France : (toutes les modalités : www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/Les-visas/Les-visas-de-long-sejour)

- ⇒ **Le visa de long séjour valant titre de séjour (séjour compris entre 3 mois et un an)**, dit VLS/TS. Il est notamment utilisé pour les étudiants, les salariés, les stagiaires, ou encore les conjoints.
- ⇒ **Le visa de long séjour conduisant au dépôt d'une demande de carte de séjour.** Ce visa de long séjour porte la mention « carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée ». Il est délivré aux étrangers ne bénéficiant pas du VLS/TS.

Attention : dans le cadre d'un visa obtenu pour travailler, votre employeur français devra faire une demande de permis de travail auprès de la DDTE. Il devra justifier que votre recrutement ne se fait pas au détriment d'un candidat français inscrit à l'ANPE. Le cas échéant aucun permis de travail ne sera délivré et vous serez invité à rentrer au Canada.

Il existe deux types de contrat courant en France :

- ⇒ Signature d'un contrat à durée déterminée (**CDD**) : il ne sera pas possible de rompre le contrat durant votre séjour.
- ⇒ Signature d'un contrat à durée indéterminée (**CDI**) : une période d'essai de 3 mois, renouvelable une fois pourra permettre aux deux parties de rompre le contrat sans conditions. Le contrat rompu annulera votre titre de séjour.

Jeunes, osez la France : un accord sur la mobilité des jeunes facilite la circulation des jeunes canadiens et français âgés de 18 à 35 ans entre les deux pays. L'accord comporte plusieurs catégories, la validité des visas délivrés est de 4 à 12 mois (renouvelable deux fois) : (modalité : www.ambafrance-ca.org/Mobilite-des-jeunes)

- ⇒ **Perfectionnement jeunes professionnels** : acquérir une expérience (ou un perfectionnement) sous couvert d'un contrat de travail à durée déterminée dans un domaine d'activité.
- ⇒ **Echange interuniversitaire** : accomplir une partie du cursus universitaire dans un établissement en France dans le cadre d'un accord interuniversitaire.
- ⇒ **Stage pratique** : accomplir un stage pratique dans le cadre d'études ou de formation
- ⇒ **Programme Vacances Travail** : séjour culturel et touristique en France

Qualifications et reconnaissances



Un interlocuteur unique d'information, l'ENIC-NARIC

L'ENIC-NARIC informe sur la reconnaissance des diplômes étrangers en France, il est seul habilité à délivrer les attestations de diplômes obtenus dans un pays étranger. Toute demande d'attestation, si besoin est, doit se faire exclusivement en ligne. Plus d'informations : www.ciep.fr/enic-naric-France



Etudiant, faire ou continuer ses études en France

- ⇒ **Etudes supérieures universitaires** : C'est à l'université que revient la décision de vous accepter pour une poursuite d'études. Beaucoup d'universités françaises ont des partenariats avec des universités canadiennes; il convient de se renseigner sur les partenariats existants en vous rapprochant de votre secrétariat universitaire. Sinon l'*attestation de comparabilité* représente un élément important dans la démarche d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur.
- ⇒ **Etudes spécifiques** : les titulaires des diplômes de l'enseignement secondaire général (niveau CAP, BEP, diplôme national du brevet) doivent adresser leur demande d'information pour la poursuite d'études en France aux rectorats de l'académie de résidence.

CAMPUSFRANCE est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, et des experts. Ce centre, est la référence pour toute information concernant les études en France, le financement des études, le séjour (visa, inscription,...), et la vie en France (logement, travail, santé,...). www.campusfrance.org/



Professionnel, travailler en France

- ⇒ **Les professions réglementées** : Il existe plusieurs centaines de métiers dont l'exercice est soumis à l'obtention de diplômes spécifiques, d'agrément ou d'inscriptions à des ordres en France, chaque procédure étant spécifique au métier voulant être exercé sur le territoire français. Il existe deux grandes catégories :
 - **Les professions libérales** et offices ministériels, considérés comme des missions du service public, (exemple : les notaires, les avocats, les architectes, les médecins, les pharmaciens...)
 - **Les professions commerciales et artisanales**, regroupent notamment les métiers liés à la voiture, (réparateurs, vendeurs), à la construction (gros œuvres, menuiseries), aux soins aux personnes (coiffeur, opticien, masseur).

Liste des professions réglementées : www.ciep.fr/enic-naric-page/verifier-si-profession-est-reglementee

- ⇒ **Les professions non réglementées** : Il convient à l'employeur d'accepter ou non d'embaucher un étranger et de reconnaître son diplôme.



Comment faire reconnaître son diplôme

La reconnaissance des diplômes étrangers se fait via l'**attestation de comparabilité** qui est un document officiel. Il est utile notamment dans deux situations :

- ⇒ Entamer des procédures de poursuite d'études dans un établissement d'enseignement supérieur, au cas où ce dernier la demande.
- ⇒ Appuyer et argumenter des recherches d'emploi auprès des employeurs pour faire valoir le diplôme étranger, **particulièrement si la profession envisagée n'est pas réglementée.**

Cette attestation de comparabilité n'est pas obligatoire et n'a pas de caractère juridiquement contraignant. Elle sert à situer le diplôme étranger par rapport à la nomenclature française des niveaux de formation. Attestation de comparabilité : www.ciep.fr/sites/default/files/migration/enic-naricfr/docs/formulaire-de-demande-d-attestation-de-comparabilite.pdf

Créer une entreprise en France



Ouvrir une entreprise en étant étranger en France

Aucune restriction n'empêche un étranger de devenir associé d'une entreprise en France, cependant pour devenir dirigeant et exercer « un mandat social », il existe différentes modalités :

Etranger résidant ou résidant régulièrement en France

- ⇒ Le titulaire d'une carte de résident, carte de résident longue durée-CE, ou d'un titre de séjour « vie privée et familiale » (temporaire ou non), n'a aucune démarche à effectuer. Les démarches pour créer une entreprise, peuvent être entreprises normalement, en joignant au dossier une copie du titre. (Aide - Choisir le statut de son entreprise : www.legalstart.fr/choisir-forme-juridique-societe/)

Important : si vous êtes déjà titulaire d'une carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité non salariée, seule l'activité déclarée au moment de votre demande peut être exercée.

- ⇒ Non titulaire des titres cités ci-dessus mais titulaire d'un titre de séjour en qualité d'étudiant, de salarié, de visiteur, de scientifique ou encore d'artiste, vous devrez demander un changement de statut pour devenir dirigeant d'entreprise et demander une carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité non salariée (soit, une carte de séjour temporaire mentionnant « entrepreneur/profession libérale » d'une durée maximale d'un an renouvelable en carte de séjour pluriannuelle de 4 ans - www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22494, soit une carte de séjour pluriannuelle portant la mention « passeport talent »). Vous avez également la possibilité de déposer un dossier pour obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale ».

Etranger résidant à l'étranger

- ⇒ **Vous souhaitez résider en France** : une demande de visa long séjour doit être effectuée dans votre lieu de résidence. Votre dossier devra prouver la viabilité économique de votre projet et sa capacité à générer des revenus au moins équivalents au Smic. Dans les 2 mois de votre arrivée, vous devrez alors demander une carte de séjour temporaire commerçant, industriel ou artisan, qui portera mention de votre activité. (Durée 1 an maximum renouvelable en carte de séjour pluriannuelle de 4 ans - www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22494).
- ⇒ **Vous souhaitez rester dans votre pays de résidence** : aucune démarche supplémentaire n'est à réaliser. Une entreprise peut être créée en ligne sans se déplacer. Aucune formalité particulière à effectuer au préalable de votre inscription au Registre du commerce et des sociétés n'est demandée.

De nombreuses solutions existent pour immatriculer son entreprise en ligne, que ce soit des plateformes spécialisées ou génériques. Exemples, Legalstart, soutenu par BPI France et membre de l'écosystème FrenchTech qui participe au conseil de simplification pour les entreprises, ou encore legalife et legalacte.

Pour connaître les démarches à effectuer pour toute création en fonction de votre statut, il faut se tourner vers la préfecture du département (préfecture de police pour Paris) dans lequel vous désirez exercer votre activité ou dans le réseau des chambres consulaires :

- ⇒ En France : www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire et www.annuairecma.artisanat.fr
- ⇒ A l'international : www.ccifrance-international.org

Informations complémentaires : www.diplomatie.gouv.fr et www.france-international.fr



ZOOM : Les chambres consulaires



Les Chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture ou encore de métiers sont des institutions chargées de représenter les intérêts des entreprises commerciales et industrielles, agricoles ou artisanales de leur zone d'implantation et de leur apporter appui et assistance. Elles ont pour rôle de :

- ⇒ **Représenter les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics.**
- ⇒ **Former les collaborateurs et futurs dirigeants dont les entreprises ont besoin.**
- ⇒ **Accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement**, qu'il s'agisse de la création d'une entreprise, de sa reprise, sa transmission, son développement à l'international, etc.
- ⇒ **Développer et gérer des établissements d'intérêt général** (foires, salons, congrès, ports, aéroports, entrepôts...) au service des entreprises, de leur territoire et de l'attractivité de leur ressort géographique.

Recruter et travailler à l'international



Des entreprises pour recruter et former une main d'oeuvre qualifiée pour vous

Trouver de la main d'œuvre qualifiée n'est pas toujours facile. Se tourner vers l'international peut même apparaître comme l'unique solution. Démarche peu habituelle pour certains, elle peut même rapidement devenir compliquée pour d'autres. C'est pourquoi aujourd'hui des entreprises sont spécialisées dans la recherche de talent pour vous. Recruter à l'international devient facile et accessible à tous.

Voici un exemple d'entreprise :

RECRUTEMENT & CONSEIL INTERNATIONAL

Démarche de recrutement

L'entreprise RC International a pour vocation d'aider les entreprises du Canada, notamment dans la région de Québec, mais aussi à Terre-Neuve ou dans les autres provinces du Canada à recruter des ouvriers qualifiés étrangers, notamment des profils francophones pour la conduite de poids lourds. Afin de répondre à une pénurie de main d'œuvre, RC International offre aux compagnies des services de formation et de consultation dans le domaine des équipements de levage et de manutention, ainsi que du conseil dans l'hygiène et la sécurité.

RC International, c'est deux entreprises, une basée en France et une basée au Canada afin de faciliter les démarches administratives. L'entreprise s'occupe de tout. De la recherche de candidat à l'insertion professionnelle, en passant par l'aide au recrutement, la formation, l'apprentissage de l'anglais, l'accompagnement administratif ou encore l'obtention du permis de travail.

En 2016, l'entreprise a ainsi permis à environ 70 étrangers de rejoindre le sol canadien. En recrutement sur des contrats de travail temporaire de deux ans, renouvelables deux ans, puis transformables en contrat permanent et en placement dans des écoles spécialisées grâce à l'entente entre la France et la région de Québec. RC International est présent à Nantes, Paris, St-Pierre et Miquelon, Montréal et St John's au Canada.

Employeur ou candidat, pour plus de renseignement :

Site internet: www.rcinternational.ca/
Contact : contact@rcinternational.fr

Recherche de critère	
Rédaction de l'offre d'emploi	
listing des candidats potentiels	
Evaluation des candidats	
Entrevue avec les candidats	
Présentation des candidats à l'entreprise	
Choix d'un candidat	
Aide à l'intégration	
Audit qualité	

ÉVÉNEMENTS EN FRANCE POUR PROMOUVOIR L'EXPATRIATION AU CANADA :

⇒ DESTINATION CANADA

"Destination Canada" donne accès aux entreprises canadiennes à un bassin important de travailleurs compétents dans des domaines variés en France ou encore en Belgique. Grâce au permis de travail Mobilité francophone l'employeur peut embaucher sans Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), des travailleurs francophones et bilingues sur des postes qualifiés (niveaux de compétences 0, A ou B de la Classification Nationale des professions) pour des postes à l'extérieur du Québec, sans condition d'âge ou de nationalité. Le forum Destination Canada a lieu chaque année à Paris et Bruxelles.

Destination Canada renseigne sur l'immigration au Canada lors de divers événements toute l'année.

Information: www.destination-canada-forum-emploi.ca/sessions.php?lang=fr

⇒ LES JOURNÉES QUÉBEC

Les Journées Québec permettent aux candidats français de rencontrer plusieurs dizaines d'employeurs québécois. L'événement est organisé deux fois par an, à Paris : **3 et 4 juin 2017 et en décembre**

Aller plus loin, orienter sa recherche d'emploi :

- ⇒ Trouver du travail en France (non exhaustif) : [Indeed](#), [Monster](#), [Régionsjob](#), [Apec](#), [Directemploi](#), [Cadremploi](#), [expat.com...](#)
- ⇒ Trouver du travail au Canada (non exhaustif) : www.canadastop100.com/diversity/; www.emploisnb.ca ; www.emplois-montreal.ca/
- ⇒ Pour faciliter sa recherche d'emploi à l'international que ce soit en France, au Canada ou ailleurs : www.emploi.org/fr/site-emploi-international/recherche-emploi-international ; <http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

INTELL-ECHO



Êtes-vous à la recherche d'opportunités d'affaires dans ce secteur?
La CACIMA et la CCFC-RA peuvent faciliter vos démarches d'exploration et de partenariat
(informations ciblées et réseaux de contact)

Intell-Écho est un bulletin périodique édité par l'Observatoire d'information économique, projet de la coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, et de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon.

Réalisation : Chef de projet, Dr. Monica Mallowan, Observatoire PROVIS. Univ. de Moncton, campus de Shippagan, NB, Canada.
observatoirePROVIS@umoncton.ca
© Observatoire PROVIS 2017.

Politique d'information : L'objectif de ce périodique est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Écho** comme source.

Responsabilité : L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour, dernières statistiques disponibles) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.



Chambre d'Agriculture,
de Commerce, d'Industrie,
de Métiers et de l'Artisanat
(CACIMA)
4, boul. Constant Colmay,
BP 4207 97500
Saint-Pierre et Miquelon, France
contact@cacima.fr
www.cacima.fr/blog



PROVIS—UNIV. DE MONCTON,
CAMPUS DE SHIPPAGAN
218, J.-D.-Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6
Canada
observatoirePROVIS@umoncton.ca
http://provis.umcs.ca



Réseau Atlantique-Atlantic Network
Chambre de Commerce et
d'Industrie Française au Canada—
Réseau atlantique—Atlantic Network
(CCFCRA)
333, av. Acadie,
Dieppe, NB, E1A 1G9
Canada
direction@ccfcra.ca
www.ccfcra.ca

L'Observatoire d'information économique est

un projet de coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon, à l'appui des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Réalisation: Chef de projet, Mme Janick CORMIER, Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat.
contact@cacima.fr
© Observatoire CACIMA 2017.

Politique d'information: L'objectif du projet est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Echo** comme source.

Responsabilité: L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources d'information signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.